

Encadrement de la législation du cannabis

Sondage auprès
des citoyens



Table des matières

Contexte et objectifs	3
Approche méthodologique	5
Profils des répondants	8
Faits saillants	10
Résultats détaillés	14
○ Le cannabis, sa loi et sa consommation	15
○ Les préoccupations entourant la légalisation du cannabis	16
○ L'impact de la légalisation du cannabis sur le climat social	19
○ Les endroits où il serait autorisé de fumer du cannabis	20
○ Cannabis vs tabac et lieux de vente	22
○ Les points de vente et le voisinage	23
○ Les actions à privilégier par la Ville de Gatineau	24
○ La perception et les jugements	24
Conclusion	25



Contexte et objectifs du mandat

Contexte et objectifs

Le contexte

La commission Gatineau Ville en santé a le mandat de proposer des recommandations au conseil municipal entourant l'encadrement de la légalisation du cannabis sur son territoire. Dans ce contexte, Léger s'est vu confié la responsabilité de sonder les Gatinois et Gatinoises sur ce qu'ils pensent de ce projet et les impacts qu'il pourrait créer.

Les objectifs

Connaître les préoccupations et le niveau d'acceptabilité sociale des citoyens quant à la légalisation du cannabis :

- Premières impressions face à la légalisation du cannabis;
- Principales sources d'inquiétudes face à la légalisation du cannabis;
- Identification des conditions gagnantes pour une légalisation harmonieuse.

Évaluer le niveau de connaissance des citoyens quant à la légalisation du cannabis :

- Compréhension quant à la légalisation du cannabis.

Entendre l'opinion citoyenne concernant l'encadrement réglementaire du cannabis à Gatineau :

- Lieux publics de consommation acceptables;
- Festivals, fêtes et autres événements publics.



APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Approche méthodologique

La population à l'étude

La présente étude a été réalisée auprès de 502 répondants par sondage hybride, c'est-à-dire combinant les méthodes web et téléphonique. La population cible est constituée des citoyens de Gatineau âgés de 18 et plus. Les répondants pouvaient répondre au questionnaire en anglais ou en français.

Questionnaire

Le questionnaire a été développé par les professionnels de Léger et a été soumis à l'approbation des responsables du dossier à la Ville de Gatineau. Il était composé d'une trentaine de variables.

Collecte des données

Avant d'entreprendre la collecte officielle des données, un prétest a été réalisé les 30 et 31 mai 2018 afin de valider le questionnaire, d'assurer son déroulement logique, ainsi que la compréhension des questions par les répondants.

La collecte des données a été réalisée du 4 au 11 juin 2018. Pour la portion téléphonique du projet, les superviseurs du centre d'appels de Léger étaient présents en tout temps afin d'assurer le contrôle et la qualité des entrevues.

Précision statistique

La taille de l'échantillon (502 répondants) permet d'extrapoler les résultats globaux à l'ensemble de la population étudiée avec une marge d'erreur de $\pm 3,8\%$, et ce, dans un intervalle de confiance de 95% (19 fois sur 20).

Pondération des résultats

Afin d'assurer la représentativité de la population à l'étude, les résultats ont été pondérés selon le sexe, l'âge, le statut propriétaire-locataire, la présence d'enfants de moins de 12 ans et le secteur de résidence à partir des données du recensement 2016 de Statistique Canada.

Approche méthodologique

La lecture du rapport

Le présent rapport est divisé en deux parties. La première est composée des fait saillants du sondage et fournit une lecture pertinente de l'ensemble des résultats. Ils sont présentés davantage sous la forme de texte que de graphiques ou tableaux.

L'analyse détaillée des résultats compose la seconde partie de ce rapport. Elle présente les résultats généraux, mais aussi des résultats croisés avec différents segments, socio démographiques principalement. Nous ne nous attarderons que sur les résultats et/ou écarts et/ou différences jugés statistiquement représentatifs et qui apportent un éclairage additionnel et pertinent à la compréhension de la problématique.

La forme masculine utilisée dans le texte désigne aussi bien les femmes que les hommes. Elle n'est utilisée qu'à la seule fin d'alléger le texte et d'en faciliter la compréhension.

Profil des répondants (1/2)

Profil des répondants	Total (n=502)	Gatineau (n=218)	Hull (n=128)	Aylmer (n=105)	Buckingham (n=25)	Masson-Angers (n=25)
Sexe						
Homme	48%	48%	48%	48%	48%	48%
Femme	52%	52%	52%	52%	52%	52%
Âge						
18-24 ans	11%	15%	10%	10%	3%	3%
25-34 ans	20%	20%	11%	15%	13%	31%
35-44 ans	18%	16%	23%	17%	14%	19%
45-54 ans	19%	17%	20%	23%	14%	18%
55-64 ans	17%	19%	15%	19%	15%	19%
65-74 ans	13%	10%	18%	10%	31%	13%
75 et plus	5%	4%	5%	5%	9%	1%
Niveau de scolarité						
Primaire/secondaire	30%	37%	25%	19%	38%	37%
Collégial	27%	30%	22%	27%	25%	35%
Universitaire	43%	27%	51%	49%	36%	28%
Revenu total avant impôt pour le foyer en 2017						
Moins de 39 999 \$	21%	15%	28%	17%	32%	16%
40 000 \$ à 79 999 \$	32%	37%	27%	30%	29%	26%
79 999 \$ à 99 999 \$	12%	13%	13%	13%	16%	18%
100,00 \$ et plus	12%	26%	26%	28%	14%	26%

Profil des répondants (2/2)

Profil des répondants	Total (n=502)	Gatineau (n=218)	Hull (n=128)	Aylmer (n=105)	Buckingham (n=25)	Masson-Angers (n=25)
Enfant de moins de 12 ans au sein du foyer						
Oui	24%	30%	27%	39%	25%	31%
Non	76%	70%	72%	61%	73%	68%
Langue						
Français	77%	81%	74%	66%	83%	93%
Autre langue	23%	19%	24%	33%	16%	6%
Occupation						
Travailleur à temps plein	58%	56%	48%	54%	43%	65%
Travailleur à temps partiel	6%	4%	9%	5%	3%	8%
Au foyer/Sans emploi/Étudiant	11%	12%	13%	7%	5%	7%
Retraité	25%	23%	25%	26%	46%	19%
Propriétaire ou locataire de votre résidence principale						
Propriétaire	63%	62%	51%	77%	58%	74%
Locataire	36%	36%	47%	23%	42%	26%
Nombre d'années de résidence dans la ville de Gatineau						
10 ans ou moins	22%	19%	26%	23%	25%	21%
11 à 20 ans	22%	24%	18%	28%	11%	17%
21 à 30 ans	19%	23%	16%	16%	17%	18%
31 à 45 ans	20%	22%	17%	21%	15%	20%
Plus de 45 ans	16%	12%	22%	12%	34%	20%



FAITS SAILLANTS

Faits saillants (1/3)

La légalisation du cannabis et ces incidences

1. Des corrélations importantes dans l'opinion des répondants selon leur sexe ainsi que leur âge

D'entrée de jeu, il est important de mentionner que pour toutes les questions, on observe une corrélation importante entre le sexe des répondants et leur âge. Ainsi, les femmes se montrent beaucoup plus inquiètes et préoccupées que les hommes pour tous les éléments entourant la légalisation du cannabis. Elles sont d'ailleurs nettement plus nombreuses que les hommes à afficher leur désaccord avec le projet de loi (50% vs 38 %).

On remarque le même phénomène, mais de façon encore plus marquée, entre les personnes de 18-34 ans et celles de plus de 55 ans. Cela se traduit évidemment par un écart considérable sur le niveau d'accord avec le projet de loi (62% pour les 18-34 ans vs 47% pour les 55 ans et plus).

2. La notoriété du projet de loi et son niveau d'acceptabilité

La presque totalité des répondants (98%) connaissait ou avait entendu parler du projet de loi visant la légalisation du cannabis au Canada. Quant à leurs positions, elles sont divisées. Alors que 53% se disent d'accord avec le projet de loi (totalement d'accord 23% et d'accord 31%), une proportion légèrement plus faible (44%) n'est pas d'accord avec ce projet, dont 28% se disent totalement en désaccord.

3. Les préoccupations

La légalisation du cannabis génère de nombreuses préoccupations. Sur une échelle de 10, une seule des 7 préoccupations sondées se situe sous la barre de 6, soit l'accroissement de la consommation du cannabis en général. L'impact de la fumée secondaire sur les enfants et les personnes fragilisées (7,7), la banalisation du cannabis chez les jeunes (7,3) et l'accroissement du nombre d'accidents sur les routes (7,2) sont celles qui enregistrent le plus haut niveau de préoccupation.

Rappelons que, pour chacune des préoccupations, les femmes ainsi que les personnes de 55 ans et plus affichent une plus grande inquiétude que les hommes et les personnes de 18-34 ans.

Faits saillants (2/3)

4. L'impact sur le climat social de la Ville de Gatineau

Près du tiers des répondants (32%) croit que la légalisation du cannabis affectera beaucoup le climat social de la ville. Si on ajoute le 36% de répondants qui croit que la légalisation du cannabis affectera un peu le climat social, c'est plus de deux Gatinois/Gatinoises sur trois qui croient que, d'une certaine façon, la légalisation affectera le climat social de la ville.

5. Les endroits où il serait permis de fumer du cannabis

Cette question, plus que bien d'autres, démontre toute la difficulté de déterminer les endroits où il serait permis de fumer du cannabis sans « déranger » les autres et, parallèlement, sa difficile acceptabilité sociale. Ainsi, une forte majorité des répondants (71%) considèrent que la consommation du cannabis devrait être permise uniquement au domicile de la personne qui le consomme.

6. Le cannabis vs le tabac

Les avis sont partagés quant à savoir si on devrait appliquer ou non au cannabis la même loi qui s'applique actuellement pour le tabac. Alors que 51% des répondants croient que la loi devrait être plus sévère, presque autant (48%) ne le pensent pas.

7. La vente du cannabis

Ce qui est plus clair, c'est la distance minimale que devraient respecter les futures sociétés québécoises de cannabis d'un établissement scolaire. Près des deux tiers des répondants (61%) croient que la limite fixée à 250 mètres est insuffisante.

Il en va de même pour le voisinage alors que la moitié des répondants affirment que l'arrivée d'un point de vente dans leur secteur serait, à différent degré, un irritant.

Faits saillants (3/3)

8. Les trois principales actions que devrait prioriser la Ville de Gatineau

Sur les six actions proposées, trois se démarquent. C'est la réglementation entourant les lieux où il sera possible de fumer du cannabis qui arrive en tête. Cette action récolte 64% des mentions (1e mention et 2e mention combinées).

L'information de la population sur les effets, les conséquences et les mythes liés à la consommation de cannabis occupe le deuxième rang, avec un total de 43% des mentions.

L'augmentation des activités de prévention en collaboration avec les partenaires de la ville arrive en troisième position avec une récolte de 27% des mentions.

9. Les perceptions et les jugements

La consommation de cannabis dans un lieu public ne sera pas sans affecter l'opinion de ceux qui en seront témoins. Ainsi, 14% affirment que leur opinion changera s'ils voient une connaissance fumer du cannabis dans une telle situation alors que 25% sont moins affirmatifs, mais croient tout de même que l'opinion qu'ils ont de cette personne pourrait être affectée. Cette donnée démontre la difficile acceptabilité sociale entourant la consommation de cannabis, surtout en public. Elle confirme aussi un commentaire entendu lors des groupes de discussion voulant que les personnes qui fument du cannabis le fassent chez eux, entre autres, pour ne pas se faire juger.

10. La consommation de cannabis à Gatineau

Plus d'un Gatinois/Gatinoise sur deux a déjà consommé du cannabis (52%). De ce nombre, 8% en consomment encore sur une base régulière et 13%, de façon occasionnelle.



RÉSULTATS DÉTAILLÉS

1. Le cannabis, sa loi et sa consommation.

98%

**Des Gatinoises et Gatinois savent que l'achat et la consommation de cannabis
seront bientôt légales**

54%

Se disent en faveur de la loi

Les hommes (60%) sont plus nombreux que les femmes (47%) à se dire en accord avec cette loi.

52%

Ont déjà fumé du cannabis

Les hommes (59%) et les 18-34 ans (66%) sont de plus grands consommateurs et se démarquent des femmes (46%) et des personnes de 55 ans et plus (37%).

21%

Fument encore du cannabis

Les 18-34 ans (33%) les anglophones (28%) les personnes avec une faible scolarité (31%) et de faibles revenus (51%), ainsi que les locataires (37%) se démarquent.

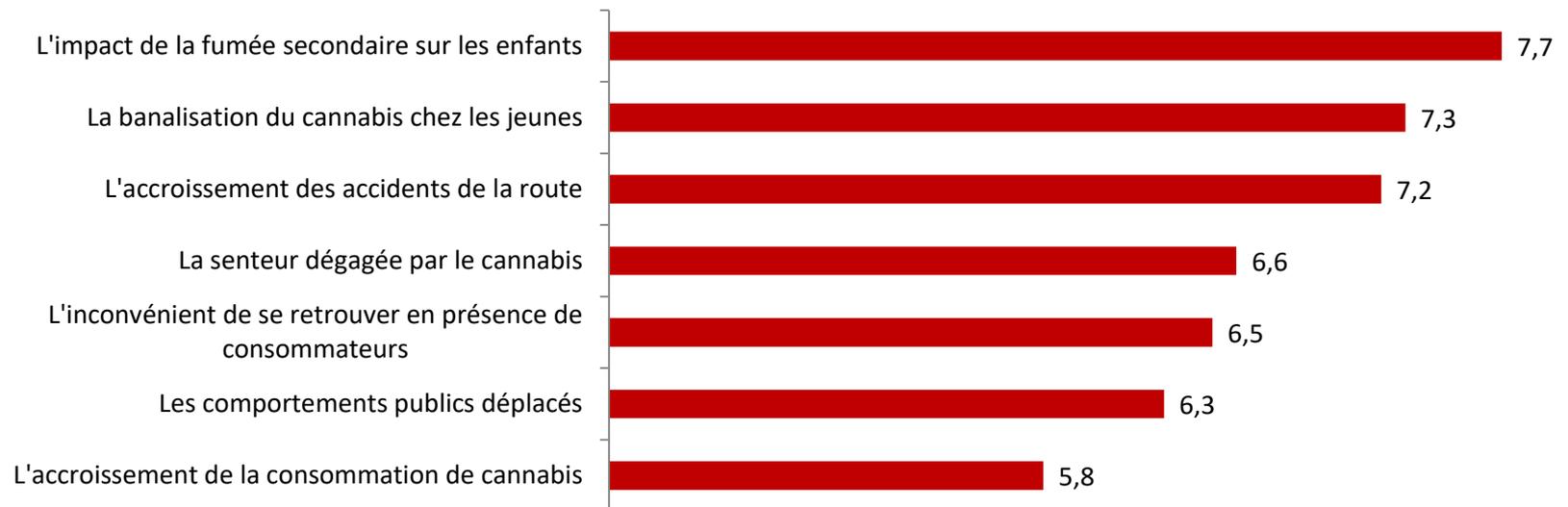
2. Les préoccupations entourant la légalisation du cannabis

Nous avons évalué le niveau de préoccupations des citoyens pour sept éléments considérés comme des enjeux.

Notons les points suivants:

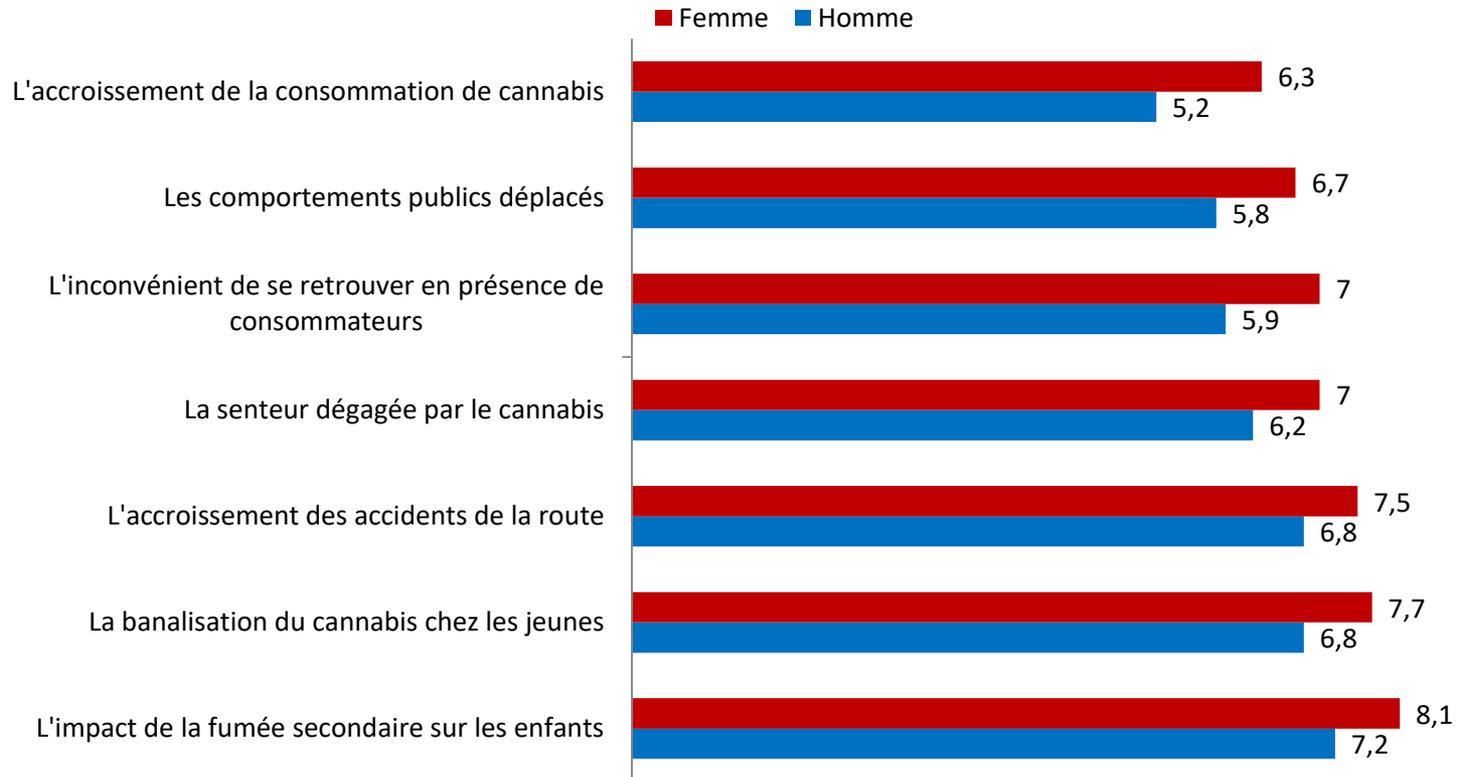
- Pour les sept éléments sondés, **les femmes se montrent nettement plus préoccupées** que les hommes (réf: graphique page 17).
- On remarque la même tendance, **mais de façon plus marquée**, chez les personnes de 45-54 ans et encore davantage chez celles de 55 ans et plus par rapport à celles qui se situent entre 18 et 34 ans (réf: graphique page 18).
- De façon plus modérée, **mais systématique**, les francophones démontrent un plus haut niveau d'inquiétude que les non francophones.

Niveau de préoccupation (note sur 10)



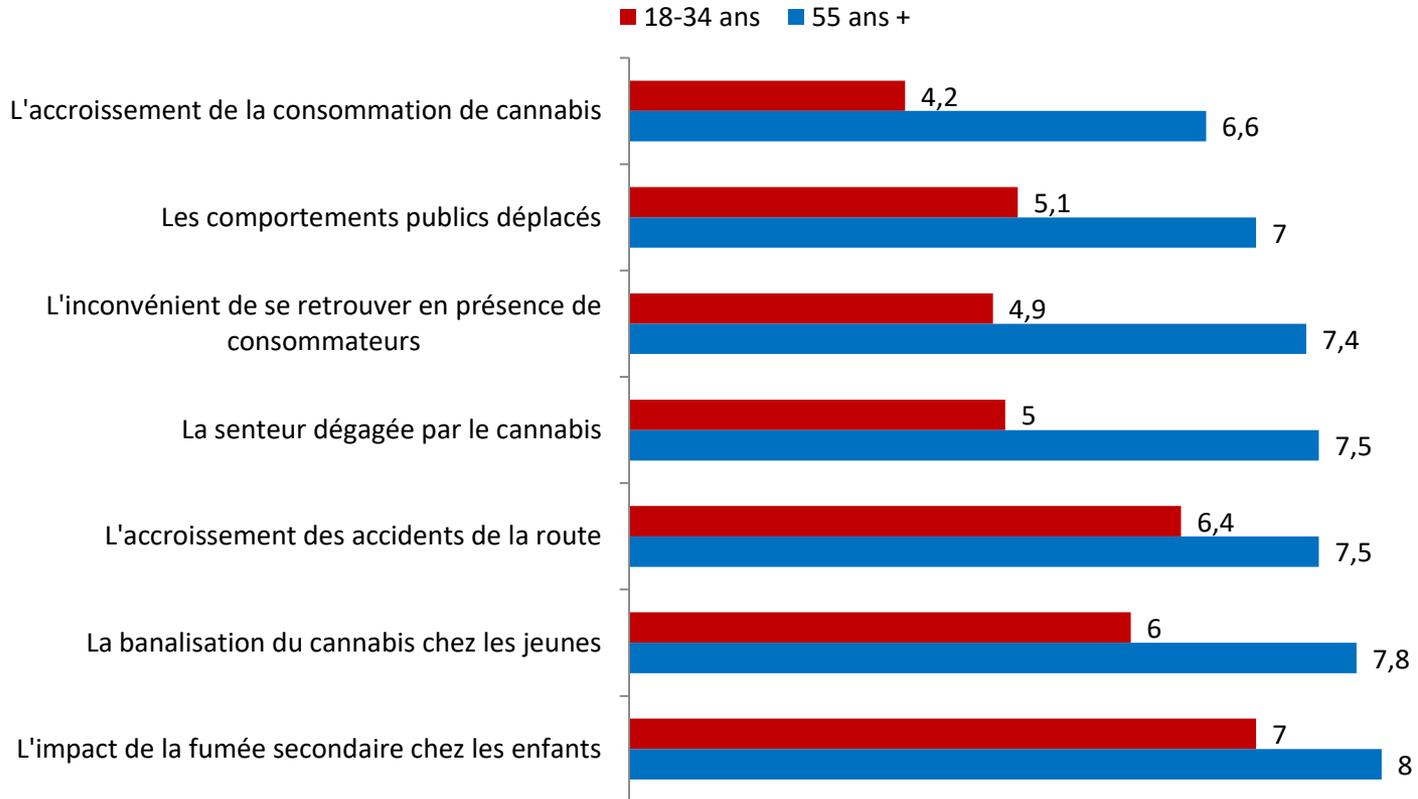
2. Les niveaux de préoccupation selon le sexe

Niveau de préoccupation selon le sexe (note sur 10)



2. Les préoccupations selon le sexe

Niveau de préoccupation selon l'âge (note sur 10)



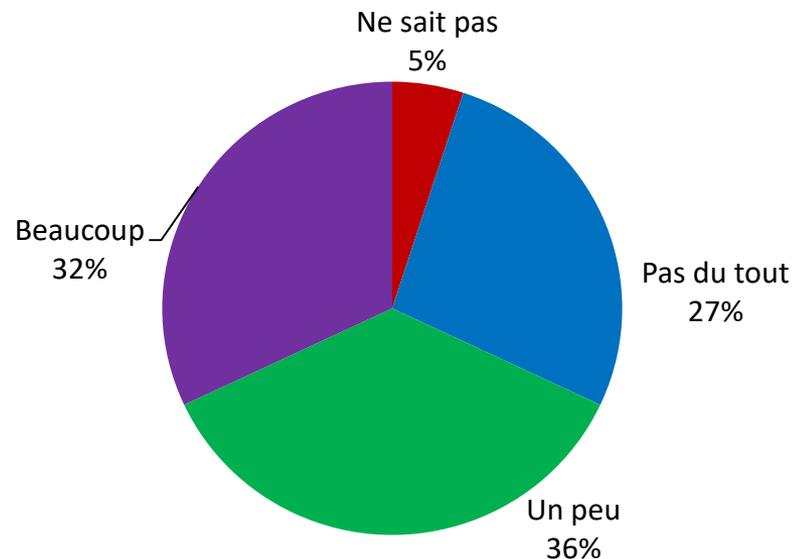
3. L'impact de la légalisation du cannabis sur le climat social de la ville

La légalisation du cannabis, selon les répondants, ne sera pas sans affecter le climat social de la ville. Près du tiers considèrent même que ce climat sera affecté.

Notons les points suivants:

- Les **femmes démontrent plus d'inquiétude** envers la légalisation du cannabis et, par conséquent, anticipent des impacts sociaux plus importants. Elles sont 36% à penser que le climat social sera « **beaucoup** » affecté comparativement à 26% pour les hommes.
- Au total, ce n'est qu'à peine plus du quart des répondants qui n'anticipe aucun changement social suite à la légalisation du cannabis.

Qui croient que la légalisation du cannabis affectera le climat social de la ville



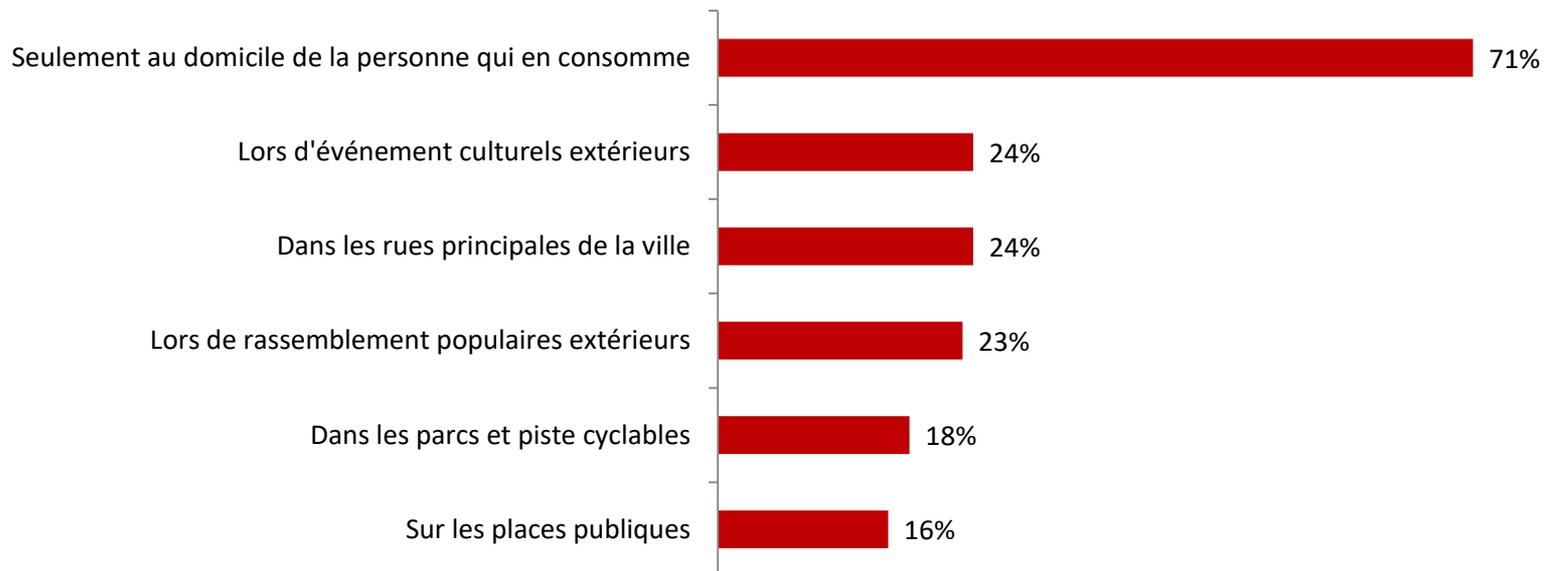
4. Les endroits où il serait autorisé de fumer du cannabis

Nous avons demandé aux répondants de statuer sur six endroits où il serait permis de fumer du cannabis. Les réponses données illustrent bien une certaine forme d'inconfort avec la consommation du cannabis dans des lieux publics et, parallèlement, sa difficile acceptabilité sociale.

Notons les points suivants:

- Systématiquement, la **permissivité des hommes** est nettement plus élevée que celle des femmes. La situation est encore plus marquée chez les personnes de 18-34 ans par rapport à celles de 55 ans et plus.
- **Paradoxalement**, alors que les francophones affichent une plus grande inquiétude que les non francophones entourant la légalisation du cannabis, ils démontrent cependant une plus grande permissivité quant aux endroits où en consommer.

Endroits où la consommation du cannabis serait accepté



4. Les endroits où il serait autorisé de fumer du cannabis

Outre les écarts généralisés et systématiques entre les sexes, l'âge et, dans une moindre mesure, la langue parlée, nous avons remarqué certaines différences significatives pour quelques endroits suggérés. Ainsi:

- Pour **les parcs et les pistes cyclables**, les résidents de Masson-Angers (7%) et les personnes avec des enfants de moins de 12 ans (14%) sont plus catégoriques à ne pas souhaiter la consommation de cannabis dans cet endroit.
- Les résidents **d'Aylmer** ne sont que 16% à considérer les rues principales comme endroits acceptables.
- Alors que les **75% des propriétaires** souhaitent que la consommation du cannabis ne soit permise qu'au domicile de la personne qui le fume, cette proportion baisse à 63% pour les locataires.

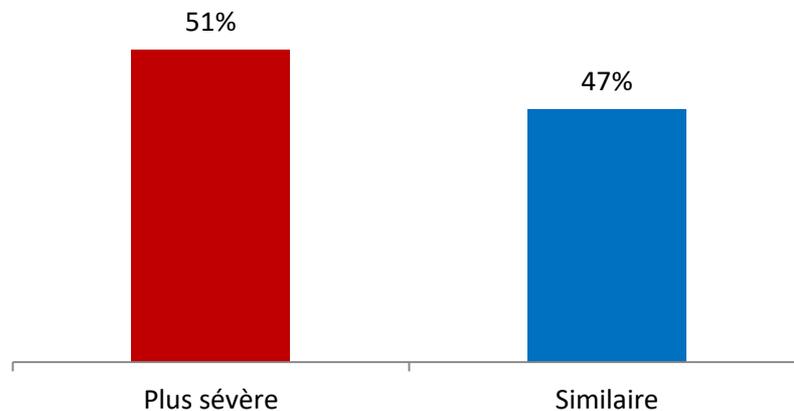
5. Cannabis vs tabac et lieux de vente

Nous voulions obtenir ici deux informations précises. Dans un premier temps, la loi encadrant le tabac devrait-elle s'appliquer pour le cannabis? Dans un second temps, la distance de 250 mètres d'un établissement d'enseignement pour implanter un point de vente est-elle suffisante?

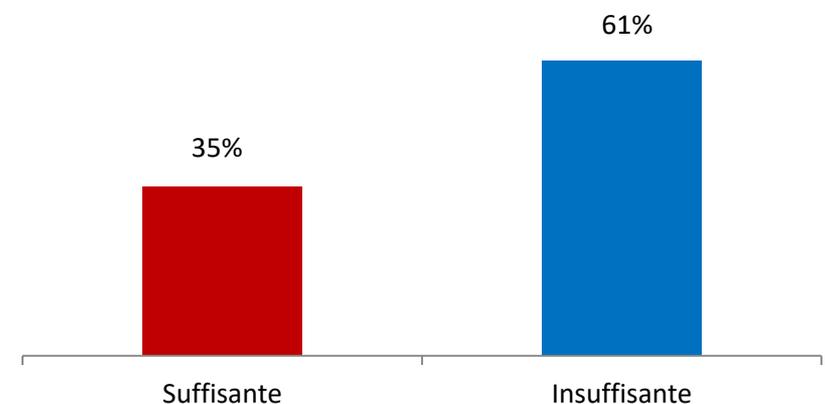
Notons les points suivants:

- Les écarts entre les femmes et les hommes **s'expriment à nouveau**, les premières étant majoritaires (55% vs 45% pour les hommes) à penser que la loi sur le cannabis devrait être plus sévère que celle pour le tabac. Il en va de même pour les personnes **avec des enfants de moins de 12 ans** (64% souhaitent que la loi soit plus sévère).
- Quant à la distance de 250 mètres d'un établissement d'enseignement pour l'établissement d'un point de vente, les résidents de Masson-Angers sont plus nombreux (78%) à la trouver insuffisante.

La loi encadrant le cannabis vs celle encadrant le tabac devrait être . . .



La distance de 250 mètres d'un établissement scolaire pour implanter un point de vente de cannabis est-elle suffisante?



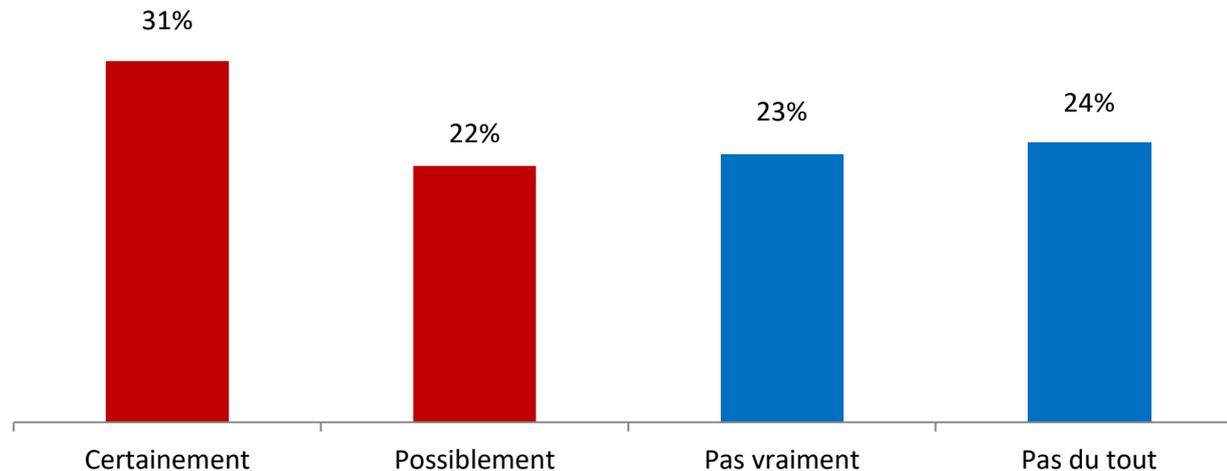
6. Les points de vente et le voisinage

Toujours dans le but de bien circonscrire les zones ou les endroits où devraient s'établir les points de vente de la Société québécoise du cannabis, nous avons voulu connaître le niveau d'irritation si ces points de vente se retrouvaient dans une zone davantage résidentielle. Pour plus de 50% des répondants, ce serait, à différents degrés, un irritant.

Notons les points suivants:

- Pour les personnes de 18-34 ans (37%), les hommes (42%) et les résidents de Gatineau (42%), cet irritant se veut moins senti.
- À l'opposé, on retrouve les non francophones (56%), les personnes de 55 ans et plus (56%) et les femmes (58%).

Serait-ce un irritant si un point de vente de cannabis s'implantait dans votre voisinage?



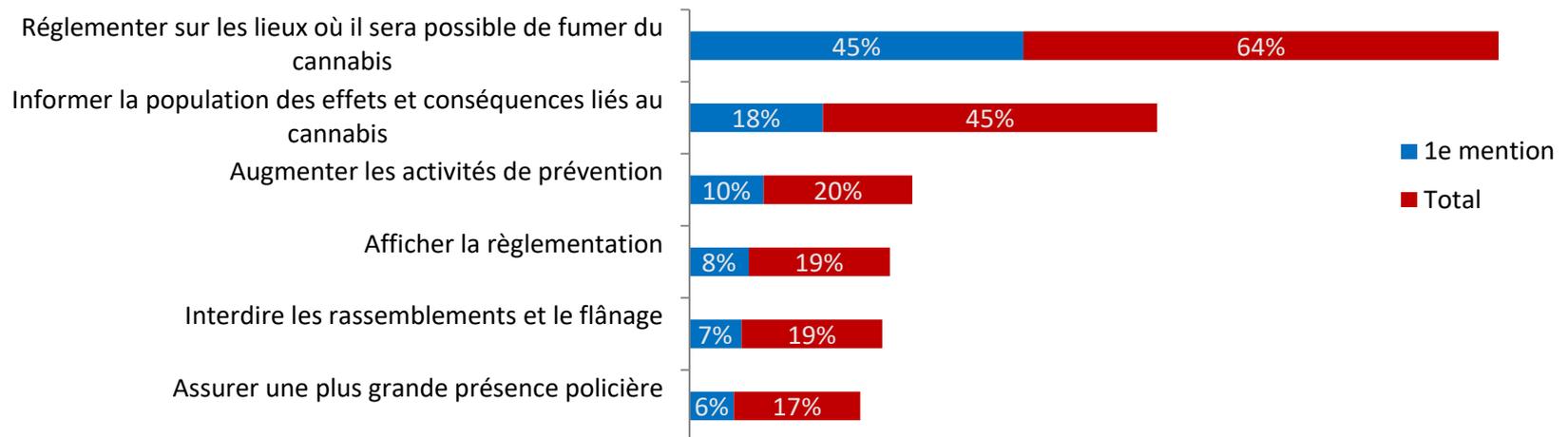
7. Les actions à prioriser par la Ville de Gatineau

Nous avons demandé aux répondants d'identifier, parmi six actions proposées, celles qui leur apparaissaient prioritaires pour la ville dans le cadre de la légalisation du cannabis. Les répondants devaient faire deux choix. Le graphique ci-dessous présente les résultats combinés (1^e mention et mentions totales).

Notons les points suivants:

- Deux actions s'avèrent prioritaires. **La réglementation et l'information.** Ces deux éléments étaient clairement ressortis aussi lors des groupes de discussion.
- Les mentions entourant les activités de prévention augmentent avec le niveau de scolarité des répondants (de faible à fort) alors qu'on remarque l'inverse pour l'interdiction des rassemblements, le flânage et l'affichage de la réglementation. Également, les non francophones sont plus nombreux (25%) que les francophones (17%) à souhaiter interdire les rassemblements et le flânage autour des points de vente.

Actions que la ville devrait prioriser dans le cadre de la légalisation du cannabis



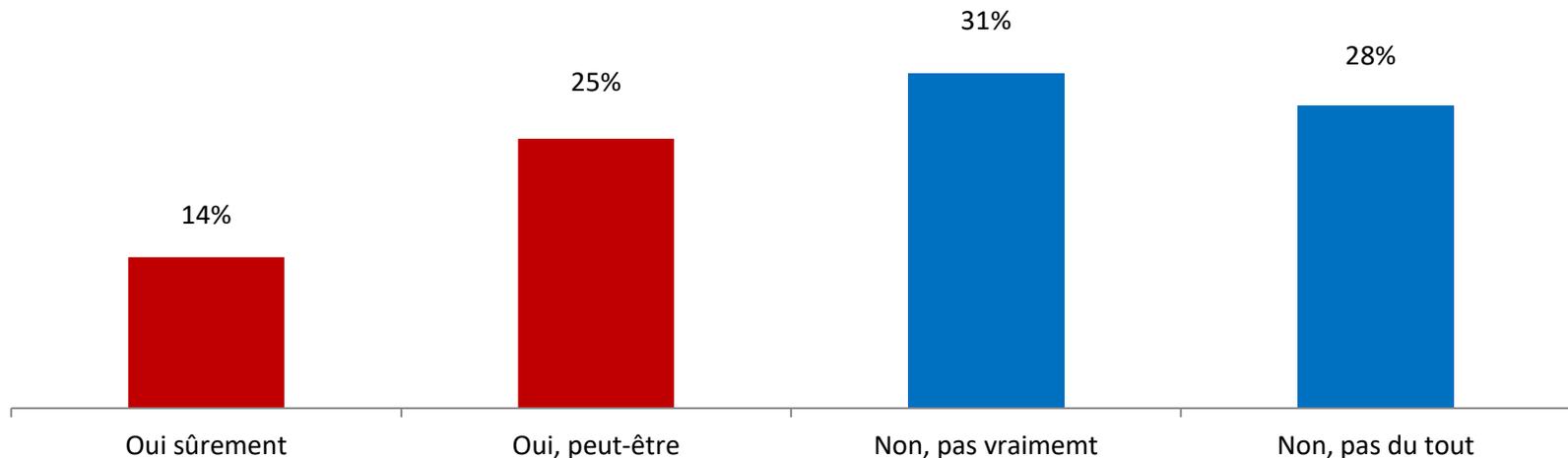
8. Les perceptions et les jugements

La consommation du cannabis dans un lieu public de la part d'une de vos connaissances changera-t-elle la perception que vous aurez d'elle? Encore une fois, cette question fait ressortir la difficile acceptabilité sociale liée à la consommation du cannabis. 39% des répondants affirment que oui, leurs perceptions changeraient, d'où l'importance d'informer et d'éduquer.

Notons les points suivants:

- Le jugement des femmes se veut plus sévère que celui des hommes (43% oui sûrement et oui peut-être vs 34%). Il en va de même avec les propriétaires par rapport aux locataires (43% vs 31%).
- Plus les gens sont scolarisés, **plus leur opinion sera portée à changer** s'ils voient de leurs connaissances fumer du cannabis dans un lieu public.

Si vous voyez une connaissance consommant du cannabis dans un lieu public, votre opinion d'elle changera-t-elle?



Conclusion

Les recherches réalisées dans le cadre de la légalisation du cannabis à la Ville de Gatineau nous démontrent que cette loi et sa mise en application dérangent. Voici donc les grands constats qui ressortent de cet exercice de consultation citoyenne.

- La légalisation du cannabis est connue de toutes et tous;
- Cette légalisation est loin de faire l'unanimité, mais récolte une courte majorité (54%)
- Les niveaux de préoccupations sont élevés, principalement chez les femmes et les personnes de 55 ans et plus;
- L'acceptabilité sociale du cannabis n'est pas acquise. Les jugements par rapport aux personnes qui en consomment, surtout en public, sont encore fortement ancrés;
- Les endroits pour en consommer sont limités et les citoyens préfèrent, de loin, que le cannabis se fume au domicile des personnes qui en font usage;
- Les craintes entourant la légalisation du cannabis incitent les gens à souhaiter une plus grande distance entre les lieux de vente et des endroits jugés sensibles (établissements d'enseignement, voisinage);
- Les citoyens souhaitent que la Ville de Gatineau établisse une réglementation claire **et** plus sévère que moins sévère;
- Les citoyens veulent être informés.

Leger



leger360.com



[@leger360](https://twitter.com/leger360)



[/LegerCanada](https://www.facebook.com/LegerCanada)



[/company/leger360](https://www.linkedin.com/company/leger360)



[@leger360](https://www.instagram.com/leger360)